

Retranscription à partir de la diffusion en direct sur le site de l'Assemblée Nationale réalisée par l'association MIRABEL LNE, le 03/02/2016

## L'extrait vidéo [ici](#)

### **Sur l'accident mortel du 26 janvier 2016 dans le laboratoire de Bure, Pierre Marie Abadie auditionné par la commission développement durable de l'Assemblée nationale le 03 février 2016.**

« En ce début d'audition je dois revenir sur cet accident douloureux que nous avons connu la semaine dernière à savoir un accident mortel qui a touché un salarié de la société eiffage sur son chantier au sein du laboratoire souterrain. C'est d'abord évidemment un drame humain et vous imaginez l'émotion que cela a causé au sein de la communauté qu'est l'ANDRA et ses sous traitants. Ce qu'il faut bien avoir en tête à ce moment là sachant qu'il y a des enquêtes, notamment des enquêtes judiciaires et des experts qui sont nommés, c'est qu'on parle euh, il s'agit d'un accident de chantier qui s'est déroulé sur un chantier de creusement, tout au bout d'une galerie, sur le front de taille, au moment où il y avait une opération de confortement de nos fronts de taille qui était en cours, qui était en partie boulonnée et malgré le boulonnage, une partie de la roche a glissé et s'est effondrée et a enseveli un salarié. Bon c'est quelques mètres cubes de terre le seul...drame, c'est que le salarié était juste à cet endroit là au moment où le front de taille s'est effondré. Euh...C'est une opération qu'on a déjà réalisé une centaine de fois, 'On' c'est les entreprises qui travaillent pour nous, l'entreprise Eiffage et maîtres d'œuvres mais ça nous rappelle douloureusement que les activités de travaux souterrains restent des activités délicates et dangereuses notamment à ce moment, à cet instant où, quand on a creusé, il faut conforter le front de taille. A ce stade là, je ferais 3 commentaires juste supplémentaires :

Juste tout d'abord de rappeler que ce n'est pas une ruine d'ouvrage, ce n'est pas une galerie qui s'est effondrée, c'est bien sur le lieu du chantier, le front de taille qui a glissé au moment où on était entrain de le conforter.

La deuxième chose, c'est que bien évidemment le bout de galerie où a eu lieu l'accident est bien évidemment interdit d'accès – les scellés ont été posés pour les besoins de l'enquête et bien évidemment nous ne redémarrerons pas des opérations similaires de creusement tant que l'analyse n'aura pas été faite des causes de l'accident. Mais je voulais aussi souligner que le reste du laboratoire continue à fonctionner parce qu'il ne mène pas en ce moment des opérations de creusement du même type et donc les expérimentations qui sont en cours, les achevements de galeries qui sont en cours – tout cela continue – ce sont des opérations qui ne sont pas du même type.

Le troisième commentaire que je souhaitais faire aussi sur l'accident et je crois que c'est important, euh, c'est euh, la question naturelle qui arrive : que se serait il passé si on avait été en exploitation ? Et si on était euh, un moment où on fait du creusement d'un côté et de l'autre part on stockait des décès euh des déchets. Euh comme vous le savais et j'y reviendrai, la coactivité – c'est à dire le fait que le stockage va avoir des phases de construction et des phases de remplissage et de stockage est au cœur de la façon dont le projet cigéo va se construire. Bien évidemment ça signifie que les zones où on stocke doivent être très strictement – physiquement séparées des zones où on construit et donc si en exploitation il y avait eu un accident du même type – le front de taille qui est tombé – il est bien évident que c'est un endroit où il n'y avait pas de déchet et on ne manipulait pas de déchet parce que vous le verrez dans certaines images un peu plus tard, quand on manipule les déchets, on les manipule dans des galeries entièrement achevées, entièrement revêtues avec tout le revêtement en béton qui, qui va avec. C'est quand même 3 points important que je souhaitais rappeler parce que vous comme nous vous pouvez être interpellés sur ces questions. »